

aux poteaux des reverbères dont la pâle clarté, sous la violence du vent, menaçait de s'éteindre à chaque instant.

La fillette, après quelques instants d'intrépide démarche, s'arrêta enfin devant une maison basse et de sinistre apparence, sur la façade de laquelle une main inhabile avait (sur chacun des côtés d'une porte aux battants vermoulus) peint deux énormes tonneaux. D'une main hésitante pourtant, la petite Lucie poussa l'un des battants de la porte et se trouva en face d'un spectacle lugubre.

A la lueur d'une lanterne suspendue au plafond se voyaient, çà et là, autour de tables boiteuses, des êtres paraissant inanimés ; il était évident que l'on avait bu à outrance, car tous reposaient sur leurs coudes leurs têtes alourdies, et un silence de mort régnait dans les rangs. Avisant un groupe qui émergeait plus particulièrement du fond de la pièce, la petite Lucie ne tarda pas constater, entre deux scélérats, la présence de son malheureux père. Le trio, comme le reste de la bande avinée, était plongé dans un profond sommeil.

— Père... père, prononça la petite, en touchant l'épaule de celui qu'elle appelait ainsi, père, réveille-toi bien vite... viens... oh ! viens donc porter secours à ma bonne maman que la douleur tue là-bas, sur son misérable grabat !... Du moins si ta bourse contient encore l'épave sacrée, pour ainsi dire, que t'a remise ma mère, oh ! de grâce rends-la moi, son salut est peut-être à ce prix !...

Hélas ! ce fut en vain que ces paroles tombèrent de la bouche de la petite Lucie, l'ivrogne n'avait rien entendu. Alors, se jetant à ses genoux, le secouant avec force, elle répétait vainement sa même prière.

Tout à coup, au milieu des détritres de cigares et de fruits qui jonchaient le plancher inégal et disjoint du taudis, une pièce de monnaie (qu'un buveur inconscient sans doute avait laissé échapper) brilla aux regards émerveillés de la petite fille qui, sans songer à sa provenance, s'en empara à l'instant, s'écriant avec un entrain délirant :

— Oh ! pour ma bonne maman !... Mère, mère, ne meurs pas à présent, attends moi... J'apporte moi-même la potion, le calmant !... Oh ! mère, ne meurs pas, ne meurs pas...

A peine la pauvre petite prononçait-elle les dernières paroles que nous venons de citer, que son malheureux père, dont le cerveau en désordre semblait avoir été soudainement frappé d'un éclair d'intelligence, tenta un mouvement que l'on pouvait traduire en un soubresaut, dans lequel il heurta, et avec une telle violence—au moment où elle se relevait—le front de la fillette, qu'elle chancela et alla tomber évanouie aux pieds des autres victimes de l'orgie !

Deux ou trois têtes, à la chevelure ébouriffée, avaient semblé tenter un mouvement inquisiteur sur la nature du bruit qu'avait occasionné la chute de l'enfant, mais ce fut tout, sans aucun autre résultat, le silence comme auparavant, redevint effrayant !...

Quelques heures se sont écoulées depuis que les faits que nous avons rapportés plus haut se sont accomplis. Déjà les sifflets des manufactures remplissent l'air de leurs cris stridents, les lourds camions roulent avec fracas sur les pavés raboteux, des escouades d'ouvriers se croisent en tous sens, enfin le réveil de la grande ville s'opère : une nouvelle journée de labeur va commencer.

Au milieu de ce brouhaha matinal, personne, à part nous, ne se trouvait témoin de la scène qui se passait sous le toit du réduit, où nous avons laissé seule, avec son désespoir, la mère de notre petite Lucie, que nous retrouvons au même endroit.

Sa figure est d'une pâleur telle qu'on la

croirait composée de cire vierge. Il semble qu'un sourire erre sur ses lèvres entr'ouvertes, son regard demeure fixé sur un quelque chose que l'on ne saurait découvrir. Elle paraît écouter la prière de l'orpheline qui prie à ses côtés. Cette prière est un appel au pardon de la justice divine en faveur d'un être coupable, un appel, dis-je, au secours de la Providence dans les circonstances inénarrables, qui ne laissent que par miracle à la pauvre enfant la force de lutter contre tant de souffrances physiques et morales !

Cependant, elle éclate en sanglots, et l'écho de sa douleur semble porter à leur comble les remords du malheureux qui, acculé dans un angle de la pièce, s'est laissé glisser sur ses genoux, et, à son tour, s'agite en sanglots convulsifs !

Hélas ! misérable, tes plaintes tardives sont superflues, pour t'en convaincre, lève-toi, avance, regarde cette femme qui t'a tant aimé, qui te sourit à travers la mort ! Ce trépas est bien l'œuvre de tes égarements, de ton inconduite, n'est-ce pas ?...

Arrière donc, époux indigne, va quelque part chercher le repentir, tu ne saurais désormais être utile à ta victime, il est trop tard... trop tard !

*Wilfrid Lucas*

#### LE LIEUT.-COLONEL PREVOST

Le lieutenant-colonel Prevost est né à Montréal, le 9 mai 1845. Après un brillant cours d'étude au collège des Jésuites, il se décida à étudier le droit. Il fit sa cléricature sous la direction de sir George-Etienne Cartier. Admis au barreau en octobre 1866, il pratiqua quelque temps en société avec l'honorable J.-A. Chapleau.



Mais le goût naturel et les aptitudes de Oscar Prevost lui firent préférer, à la vie presque sédentaire de l'avocat, l'existence au grand air et toute d'action des militaires. Il fit, en qualité de lieutenant au 45<sup>e</sup> bataillon, la campagne contre les Fénéens, en 1866. Quatre années plus tard, il entra au *Quebec Rifle Regiment* et partait pour le Nord-Ouest sous le commandement du général en chef actuel de l'armée anglaise, lord Woolsey. En 1872, il était promu capitaine et attaché à la Batterie B, de Québec.

En 1880, Prevost fut envoyé à Woolwich, en Angleterre, pour y suivre un cours spécial.

C'est à son retour au pays, l'année suivante, qu'il fut nommé directeur de la cartoucherie de Québec. Prevost a consacré à cette œuvre toutes ses forces et toute son intelligence. On peut dire qu'il en est le fondateur.

Major en 1887, M. Prevost fut nommé lieutenant-colonel l'année dernière.

La carrière du lieutenant-colonel Prevost n'a pas été absolument longue, mais elle a été utile à son pays. A ce titre, son souvenir ne mérite-t-il pas de rester ?

P.-G. R.

#### GUILLAUME II EN ALSACE-LORRAINE

(Voir gravure)

On se rappelle la fameuse ballade de la *Revue des Morts*, pour laquelle Raffet a tracé un dessin d'un prodigieux effet. A minuit, Napoléon I<sup>er</sup> sort de son tombeau et, en même temps que lui, des champs de bataille où la mitraille les a couchés, accourent en un défilé macabre ceux qui furent ses soldats. Le grand capitaine, sombre et froid, les passe en revue, comme au temps où il chevauchait triomphant à travers l'Europe.

Il semble que la visite de Guillaume II aux champs de bataille de 1870 aura dû ainsi faire sortir les morts de leurs tombes. Mais ce n'est point pour l'acclamer que ces spectres sont soudain apparus. Ils ont poursuivi de leurs malédictions celui qui, sur la terre où coula tant de sang, est venu célébrer l'anniversaire de terribles batailles et proclamer le droit odieux de la Force.

De Metz à Strasbourg, l'empereur d'Allemagne, allant inaugurer à Wœrth le monument élevé en l'honneur de son père, a traversé les plaines où les soldats français, écrasés par le nombre, résistèrent héroïquement et, par leur courage et leur dévouement, méritèrent l'admiration de leurs ennemis même.

L'esprit évoque alors une vision vengeresse. A côté du monarque qui est venu insulter au patriotisme des vaincus, sur la terre conquise, tout à coup apparaît le fantôme de la Mort. Et, du doigt, elle montre à celui qui ose troubler par des fêtes guerrières le grand silence des champs d'Alsace-Lorraine, elle montre les ruines que l'armée allemande a laissées derrière elle ; les villages incendiés, les maisons détruites, les plaines ravagées, partout le sang répandu, partout le carnage, le deuil, la désolation, comme si une armée de barbares avait passé là.

Et, maintenant, que Guillaume II fête les conquêtes de son aïeul et qu'à la face du monde civilisé il célèbre les prouesses du glaive ! Ces conquêtes, malgré ce que disent ses pompeux discours, ne sont pas définitives. On n'est point maître d'un pays dont on ne possède pas le cœur. A chaque pas, en Alsace-Lorraine, les souvenirs de la France se retrouvent vivants, chaleureux, impérissables, et il n'est pas de force humaine, même celle d'un César botté et éperonné, capable d'en triompher !

Il faut porter modestement ses qualités et fièrement sa conscience.

Dans tout conspirateur, il y a un mouchard. —FRANÇOIS COPPÉE.

Croire qu'un ennemi faible ne peut pas nuire, c'est croire qu'une étincelle ne peut pas allumer un incendie. —SADI.

Les chansons de table sont faites parfois par des buveurs d'eau, et les épigrammes contre le mariage par de très bons maris. —G.-M. VALTOUR.